



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/236

Opéra de Lyon - Remplacement des ascenseurs et des escaliers mécaniques - place de la Comédie 69001 Lyon - Opération n° 01014076 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme 20020

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/236 - OPÉRA DE LYON - REMPLACEMENT DES ASCENSEURS ET DES ESCALIERS MÉCANIQUES - PLACE DE LA COMÉDIE 69001 LYON - OPÉRATION N° 01014076 - LANCEMENT DE L'OPÉRATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2016-1, PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **11 septembre 2020** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Maintenance du patrimoine communal bâti ».

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2016-1, programme n° 20020 « Gestion hors taxe enveloppes thématiques 2017-2020 ».

L'Opéra de Lyon est un immeuble de grande hauteur dont l'accès à la grande salle depuis le hall d'entrée ne se fait que par des escaliers mécaniques. En outre, l'accès PMR s'effectue par les ascenseurs panoramiques accessibles depuis le parvis de l'Opéra. Enfin, le théâtre se déploie sur 17 étages et les trajets loges / plateau empruntés par les artistes et techniciens nécessitent de circuler sur 7 niveaux.

Le bâtiment est doté des équipements suivants :

- 4 ascenseurs internes (accès loges / salles / studio chœur)
- 6 escaliers mécaniques
- 1 monte-charge
- 2 ascenseurs panoramiques
- 2 ascenseurs hydrauliques (accès ballet)
- 1 ascenseur accès grill

Ces appareils datent de l'ouverture du grand théâtre en 1993 et n'ont fait l'objet d'aucune rénovation de grande ampleur. Ils ne sont aujourd'hui plus commercialisés et les pièces de remplacement sont parfois inexistantes.

De nombreuses pannes ponctuelles mais de plus en plus fréquentes impactent fortement l'activité.

Malgré les interventions de maintenance, la situation se dégrade et le remplacement des ascenseurs et des escaliers mécaniques existants s'avère indispensable.

L'estimation du montant total des travaux est de 865 000 € HT. Ce montant sera précisé par les études de maîtrise d'œuvre à venir.

Le montant des études nécessaires à la réalisation de l'opération est de 120 000 € HT.

Le coût global de l'opération, au stade des études préalables, est donc estimé à 985 000€ HT soit 1 182 000 € TTC.

Ces études et travaux seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme 20020.

Les marchés d'études, de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission **Transition écologique - Mobilités** ;

## **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 01014076 « Opéra de Lyon – Remplacement des ascenseurs et escaliers mécaniques » est approuvé. Ces études et travaux seront financés par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme 20020 « Gestion hors taxe enveloppes thématiques 2017-2020 ».
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20020, AP n°2016-1, opération n° 01014076, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
  - 2020 : 60 000 € HT ;
  - 2021 : 465 000 € HT ;
  - 2022 : 460 000 € HT.

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Sylvain GODINOT**